

## Le Redoublement L3 supprime la possibilité de faire un M2 correct

Par **Winson**, le **08/06/2012** à **16:30**

Bonjour, je voudrai savoir, si un redoublement de la L3 supprime la possibilité pour un étudiant d'obtenir un M2 correct?? (Je suis à l'UFR de Nancy).

Par **alex83**, le **08/06/2012** à **16:59**

Bonjour,

Non mais c'est un point négatif sur le dossier.

Par **Winson**, le **08/06/2012** à **17:26**

Bonjour,

Oui, merci pour la réponse, mais,  
Je voudrai savoir si, concrètement c'était possible, quels sont les conséquences? Et si vous êtes ou si vous connaissez quelqu'un qui a vécu cette situation ???

Par **Creed**, le **08/06/2012** à **18:04**

si tu as une mention sur la L3 redoublée et ton master ça passe. Sinon effectivement ça va être super difficile d'avoir un Master 2 coté (c'est à dire à la Sorbonne, Assas, Aix en Provence ou Sceaux)

Par **Poussepain**, le **09/06/2012** à **00:00**

Certains M2 n'apprennent rien de plus qu'en M1, délivre juste un diplôme, d'autre sont inséré dans un réseaux professionnels ou en lien avec des formations complémentaire et donne un

emploi. Le M2 recherche est une condition d'accès à la thèse.

Globalement le M2 n'apporte pas plus de connaissances théorique qu'un M1, sauf sur des matières très spécialisé. Mais à niveau BAC +4 on doit être capable de se former de manière autonome.

L'intérêt du M2 est une vision plus dynamique du droit, en traitant les problèmes de manière plus synthétique, en faisant des relations entre toute les branches déjà appréhendé. Il permet d'obtenir des stages conséquents et éventuellement une embauche par la suite et la rédaction d'un mémoire permet une spécialisation sur un thème précis.

Avec le LMD il est devenu le deuxième grade universitaire, le niveau M1 s'estompe et le M2 est plus valorisé sur le marché de l'emploi (après il y'a des différences selon les M2 bien sûr), et puis c'est rassurant pour l'employeur d'avoir un étudiant spécialisé qui a franchit une sélection sur dossier.

Par contre la plupart des concours sont ouverts à BAC +4 (pour l'instant) avec des attentes en conséquence, donc oui on peut être avocat avec un M1, reste la question de la valorisation d'un M1 face à un M2 en cabinet.

Je pense qu'on peut encore se défendre avec un M1 mais c'est plus dur, et à terme ce ne sera plus possible.

Par **Winson**, le **09/06/2012** à **18:22**

Merci pour cette réponse, par bon M2, j'entendais au sein de ma faculté celle de Nancy. Je ne souhaite pas quitter cette faculté.

Par **Winson**, le **09/06/2012** à **18:23**

Je ne veux pas le DJCE non plus.

Par **Yn**, le **11/06/2012** à **15:25**

DJCE ou autres M2 dans les gros pôles universitaires, à mon avis ça va être difficile sachant que la majorité des M2 sont trustés par des étudiants abonnés aux mentions.

Par exemple, Nancy doit offrir quinze ou vingt M2, ce qui induit beaucoup de candidatures, ça me semble difficile.

Dans les facultés de taille plus modeste ou dans des M2 moins demandés, tu pourras éventuellement trouver un M2, à condition de réussir ton M1 avec mention et ta seconde L3.

Pour l'utilité de faire un M2 : le M2 est devenu le standard de recrutement pour la majorité des

professions (avocat, juriste d'entreprise, gestion du patrimoine, secteur bancaire, etc.).

Certes le système LMD est en vigueur, mais les facultés de droit n'en tiennent pas compte, le M1 ressemble plus à une L4 qu'une nouvelle formation.

Le M1 n'apporte aucune spécialisation, les étudiants connaissent seulement le socle commun de la mention du M1 (droit privé, droit des affaires, droit public, etc.). Le M2 apporte une véritable spécialisation dans un domaine, ce qui apporte une plus-value considérable au CV.

*choice2*, oui le concours d'avocat peut se passer à la sortie du M1, mais sortir de l'école d'avocat sans aucune spécialisation (apportée par le M2) c'est prendre un énorme risque et surtout se bloquer toute possibilité d'évoluer dans des cabinets intéressants. Concrètement, tu seras cantonné à de la garde à vue et au divorce.

Le M2 ne prépare pas au concours d'avocat, bien au contraire, c'est un concours très scolaire (commentaire d'arrêt, etc.), les M2 pro sont axés sur la pratique.